

NOTE D'ORIENTATION

Diagnostic croisé

« Mobilité européenne et internationale des jeunes de La Réunion »

Dans le cadre des travaux du Comité Régional de la Mobilité_COREMOB de La Réunion



La présente note d'orientation vise à la réalisation d'un diagnostic croisé sur la mobilité européenne et internationale des jeunes de La Réunion. Ce diagnostic doit s'inscrire dans l'axe 1 du plan de développement du COREMOB « Recenser, comprendre et partager la dynamique mobilité au départ de La Réunion », action 1 « Diagnostic croisé ». Le diagnostic s'inscrit dans les priorités inscrites dans la circulaire interministérielle de février 2015 qui fixe la composition, les missions et le mode de fonctionnement des COREMOB. Elle a été complétée en mars 2016 d'une instruction qui précise les orientations des COREMOB suite à la réorganisation territoriale et aux préconisations du Comité Permanent de la Mobilité Européenne et Internationale.

Afin d'optimiser l'efficacité des financements au titre de ce projet, les priorités suivantes sont fixées, dans le cadre des orientations internationales et européennes, ministérielles et régionales pour 2023 :

- Identification de tous les programmes, dispositifs et démarches de mobilité accessibles au départ de La Réunion ;
- Montée en compétences des jeunes et des acteurs du territoire à travers leur(s) expérience(s) de mobilité ;
- Relevé des freins et des obstacles ;
- Analyse croisée de l'état des lieux et des entretiens ;
- Proposition de pistes de travaux, co-construction et/ou axes à développer.

1- CRITERES D'ELIGIBILITE

Les demandes retenues dans le cadre de la note d'orientation et du cahier des charges joint doivent se dérouler à compter de la signature de la convention partenariale avec le prestataire désigné, et pour une durée de 12 mois.

Pour être retenues, le demandeur devra :

- Remettre sa demande sur un dossier à transmettre par voie numérique ;
- Pré-identifier les catégories de jeunes, les acteurs, les co-financeurs et les experts de la mobilité ;
- Exposer son lien au COREMOB, durant toute la durée du projet ;
- Définir une méthodologie cohérente ;
- Planifier la réalisation effective du diagnostic.

Critères qualitatifs d'évaluation des demandes :

- Qualité de la démarche et de la conception ;
- Respect du sujet : Diagnostic croisé « Mobilité européenne et internationale des jeunes de La Réunion » ;
- Impact de l'ensemble de la démarche pour le territoire régional ;
- Budgétisation de la démarche ;
- Expérience dans la réalisation de diagnostics, d'études ;
- Expérience relative au sujet de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

2- MESURES D'ÉVALUATION ET DE VALORISATION

Une attention particulière devra être portée aux mesures d'évaluation du diagnostic précisant les méthodes mises en œuvre et indicateurs quantitatifs et qualitatifs, ainsi qu'aux actions de diffusion des résultats ; incluant l'impact du projet pour La Réunion.

3- MODALITES DE FINANCEMENT

Le montant accordé sera de 39 999 euros TTC (20 000 euros attribués par la DRAJES et 19 999 euros par la Région Réunion).

50 % du montant seront versés au lancement du diagnostic.

Les 50 % restants seront versés dès réception du livrable (cf cahier des charges).

Pour demander ce montant, l'organisation qui porte la demande de la présente note d'orientation doit disposer d'une immatriculation.

Le prestataire devra faire parvenir 2 devis TTC (cf chapitre 4 de la présente note d'orientation), à hauteur des montants indiqués. L'un pour la DRAJES, sur la base du montant de 20 000 euros TTC. L'autre, pour la Région Réunion, sur la base du montant de 19 999 euros TTC.

Une fois la demande validée par le COPIL stratégique du COREMOB, le prestataire devra faire parvenir 2 factures avec les mêmes montants. Le premier versement suivra.

4- CONSTITUTION, TRANSMISSION DU DOSSIER

Pièces à fournir :

- Courrier d'intention adressé aux pilotes du COREMOB (préfet, rectrice et présidente de la Région Réunion)
- Statuts de l'entité
- Responsable de l'entité et ses contacts

- Porteur(se) du projet et ses contacts
- Dossier de demande en format PDF
- RIB du prestataire
- 2 devis : un de 20 000 euros à l'attention de la DRAJES et 1 de 19 999 euros à l'attention de la Région Réunion

Le prestataire envoie sa demande complète, en format PDF, par courriel, à :

frederique.gonthier@ac-reunion.fr et eugenie.bocquet@ac-reunion.fr

et drajes.jepva@ac-reunion.fr

La demande doit être transmise au plus tard le 25 octobre 2023

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE OU DEPOSEE APRES LA DATE LIMITE DE DEPOT SERA REJETEE.

Contacts des référentes du projet :

Frédérique GONTHIER Référente Europe et Internationale Jeunesse Portable : 06 93 11 57 59 frederique.gonthier@ac-reunion.fr	Eugénie BOCQUET Gestionnaire administrative Tél : 02 62 20 54 16 drajes.jepva@ac-reunion.fr eugenie.bocquet@ac-reunion.fr
--	---